

**Action** *Gestion d'un bassin versant*  
**Programme éducatif et opérationnel de développement durable pour une approche globale de la lutte contre la désertification**

**Projet** **PEODD**  
 Programme éducatif et opérationnel de développement durable, 2003-2007

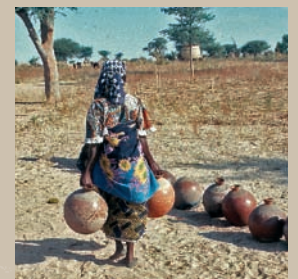
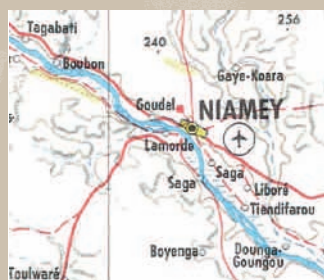
**Coût et financement** **Le budget**  
 720 000 euros pour 48 mois.  
 Répartition du financement : 10 % issus des acteurs nigériens et 90 % issus des partenaires français. Le programme bénéficie du soutien financier du Ministère des affaires étrangères et, des demandes de co-financements ont également été déposées auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Syndicat des Eaux de l'Ile de France (SEDIF).

**Objectif**

- Retrouver un équilibre entre le milieu naturel et les activités anthropiques par la gestion d'un important bassin versant
- Limiter la dégradation des eaux et des sols
- Restaurer des conditions socio-économiques acceptables

**Zone d'intervention**

- Niger  
 commune rurale de Bittinkodji  
 (canton de Lamordé, au sud-ouest de Niamey)



**Paroles** « Contemple bien ton malheur. Dans le désert, tu finiras par apercevoir une oasis. »  
 Proverbe touaregs.

**Mots-clés** Niger, bassin versant, éducation au développement durable, structures communales, coopération décentralisée, implication des élus locaux, responsabilisation des acteurs locaux.

Gestion d'un bassin versant

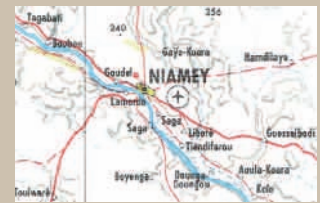
Programme éducatif et opérationnel de développement durable pour une approche globale de la lutte contre la désertification

Projet

PEODD

Zone d'intervention

Niger



## 1 • Problématique de la zone

Le relief de la zone est caractérisé par des plaines (champs cultivés), des plateaux (peu fertiles) et des vallées creusées par de grands koris (cours d'eau temporaires). La population de la commune de Bittinkodji est estimée à 7 000 habitants ; l'élevage et l'agriculture en étant les activités principales.

Depuis ces 20 dernières années, le canton de Lamordé (dont fait partie la commune de Bittinkodji) est confronté à d'importants problèmes environnementaux. En effet, des conditions climatiques défavorables et une pression anthropique croissante exercées sur l'environnement conduisent à une forte dégradation des ressources naturelles ; plus particulièrement des sols (érosion pluviale et éolienne) et de la végétation (déboisement continu destiné principalement à alimenter le marché du bois de feu à Niamey).

Les conséquences de cette dégradation entraînent notamment : la réduction du patrimoine foncier à vocation pastorale et/ou agricole mais aussi, la destruction d'infrastructures (routes, ponts, barrages) indispensables à la vie socio-économique de la région.

Les populations perdant ainsi peu à peu leurs moyens de production et de subsistance sont contraintes d'acheter les denrées alimentaires et agricoles qu'elles produisaient auparavant. Pendant la période de soudure (de mai à août), c'est le cas pour 60% des ménages de la zone qui sont même parfois tentés de consommer leurs propres réserves de semences, hypothéquant alors leur récolte à venir.

De plus, l'exode y est important. De nombreux agriculteurs migrent vers les centres urbains, notamment Niamey, ou même vers d'autres pays voisins, espérant y trouver des revenus complémentaires. Selon les statistiques départementales, ce phénomène concerne en particulier les jeunes qui sont plus de 2/3 à quitter leur village à la fin des récoltes.

## 2 • Acteurs, partenaires techniques et financiers

### - Au Niger :

- La population du village de Bittinkodji s'est organisée autour de 56 associations locales, regroupées au sein de la Fédération de Marhaba pour lancer des actions de développement actions sociales, économiques et environnementales, avec la mise en place d'actions de formation/sensibilisation à la maîtrise de l'eau et à la réhabilitation des terres (ex : lutte anti-érosive).
- L'équipe programme, encadrée par la représentation d'Eau Vive au Niger, est chargée de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi des activités du programme ainsi que des relations avec les partenaires nigériens.
- Les services techniques des ministères concernés au Niger (de l'hydraulique, de l'agriculture, du plan...) sont également impliqués dans le programme.

Le projet est également relayé par l'association Eau Vive Montreuil, dans le cadre de son travail d'étude sur la Lutte contre la désertification et d'éducation au développement au Nord.

### - Une expérience de coopération décentralisée réussie:

- Des notables et des représentants de la population (le Chef de canton, le Maire de Bittinkodji) ont également sollicité l'appui de partenaires français dans le cadre de la coopération décentralisée. Ainsi, l'origine du PEODD s'inscrit dans le cadre d'une large coopération décentralisée: d'une part entre la région de Tillabéry (Ouest Niger) et la ville de Juvisy (Département de l'Essonne, France) et, d'autre part, entre le canton de Lamordé et des organismes français du Département de l'Essonne : le SIVOA (Syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval) chef de file du programme en France, le Syndicat intercommunal des eaux de la région d'Hurepoix, la commune d'Itteville (en Essonne) et le Conseil général de l'Essonne, lui même.

**> Bilan des activités 2003-2006**

Objectifs spécifiques	Activités : techniques et méthodes	Résultats
1- Appuyer les nouvelles structures communales et en particulier dans leur fonction de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des élus locaux et du personnel technique</li> <li>Installation préventive d'une fourrière communale pour lutter contre la divagation des animaux</li> <li>Organisation de deux manifestations culturelles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Fête annuelle de l'arbre (plantation communautaire de 1000 arbres),</li> <li>- la Nuit écologique (pièces de théâtre, contes, animations musicales).</li> </ul> </li> <li>Organisation d'échanges et de voyages d'études auprès de la Direction des mesures anti-érosives (DMAE) de Ouallam mais aussi entre élus nigériens et français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance et appropriation par les acteurs communaux (élus et techniciens) des textes et de la réglementation communale en vigueur.</li> <li>Mise en place d'attributions communales dans le domaine de la protection de l'environnement : création de « Comités de gestion des espaces environnementaux » couvrant progressivement toute l'étendue du territoire communal</li> <li>Prise de conscience et intégration des enjeux de la gestion des ressources naturelles et de la lutte contre la désertification</li> <li>Mobilisation conjointe et organisée des élus et de la population pour la protection de l'environnement</li> <li>Sensibilisation en France, en particulier en Essonne, sur les enjeux de l'environnement au Sahel, avec une mobilisation sociale, institutionnelle et financière</li> </ul>
2- Vers une gestion durable des ressources : renforcer la protection des sols et la réhabilitation des terres dégradées, restaurer le couvert végétal ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vulgarisation de techniques simples de lutte contre l'érosion et mise à disposition d'outillage</li> <li>Réalisation d'ouvrages de protection des sols : cordons pierreux, zaï, demi-lune, diguettes</li> <li>Réalisation d'une étude technique pour la réalisation d'une digue (à Roubiré)</li> <li>Organisation d'activités de maraîchage et d'exploitation du bois : puits maraîchers, mise en défend, reforestation...</li> <li>Mise en place d'une équipe d'auto-encadrement villageois composée de 72 personnes (chefs d'équipe et traceurs), coordonnant les travaux anti-érosifs menés par plus de 600 villageois</li> <li>Formation de 9 femmes à la confection de foyers améliorés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation de 700 ha de terres dégradées dont environ 300 ha traités par tranchées et 400 ha par cordons pierreux</li> <li>Mise en place de 15 champs de démonstration de la technique de demi-lunes (diamètre 2 m), et confection de 61 demi-lunes sur parcelles individuelles.</li> <li>Diminution de l'érosion hydrique, de l'ensablement des mares et du fleuve Niger</li> <li>Mise en place de pépinières et plantation de 120.000 plants d'essences locales sur 625 ha</li> <li>Mise en place de 10 haies vives constituées de 3.120 plants d'essences locales</li> <li>Redynamisation de l'agriculture (mil, sorgho...), du maraîchage, de la pêche et de l'élevage (ovins, bovins, caprins)</li> <li>Diffusion de 300 foyers améliorés fabriqués localement</li> </ul>
3- Développer des actions d'éducation et sensibilisation à l'environnement auprès des jeunes et adultes de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail avec les enseignants des écoles primaires sur l'aménagement de créneaux horaires réservés à l'éducation à l'environnement d'une manière générale, et appliquée au territoire communal</li> <li>Réalisation d'outils et d'activités pédagogiques adaptés au milieu scolaire : projection de films, plantation d'arbres, jardin scolaire expérimental avec irrigation par goutte à goutte ...</li> <li>Organisation de voyages d'étude sur la faune et la flore au Parc du W (élèves, enseignants, parents d'élèves ...) et mise en relation avec deux centres de recherches agronomiques (ICRISAT et INRAN)</li> <li>Echanges/jumelages entre les écoles de la commune et des écoles françaises</li> <li>Relais de ces actions sur la radio communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de conscience par les écoliers de la nécessité de préserver l'environnement dans les pratiques de vie quotidiennes</li> <li>Application progressive des techniques anti-érosives sur les parcelles individuelles</li> <li>Transmission des acquis des élèves vers les familles</li> <li>Diffusion élargie des messages de sensibilisation auprès des populations villageoises de la commune</li> </ul>
4- Améliorer la disponibilité de l'eau agricole et l'accès à une eau potable de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 18 puits maraîchers</li> <li>Appui aux différents producteurs maraîchers (cultures de contre-saison par irrigation en zone de bas-fond)</li> <li>Réhabilitation de 2 points d'eau villageois</li> <li>Réalisation d'une mini-adduction d'eau pour Bittinkodji</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la production maraîchère pour environ 100 familles</li> <li>Amélioration de l'approvisionnement en eau pour 2.400 personnes</li> </ul>
5- Responsabiliser les acteurs locaux et développer une démarche participative axée sur l'autopromotion des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement de mesures d'aménagements simples et réalisables par les villageois</li> <li>Mise en place de financements locaux (villageois et communaux)</li> <li>Appui ou formation à l'auto-évaluation (analyse collective des actions menées et des résultats obtenus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des concertations entre les villageois pour la restauration et l'aménagement des terroirs</li> </ul>

**3 • Capitalisation**

En 2006, après trois ans de mise en œuvre, le PEODD a insufflé une dynamique nouvelle : l'économie locale progresse. Plusieurs facteurs favorisent ces résultats, notamment la volonté politique locale et l'implication des populations. Mais de nombreuses améliorations sont encore nécessaires.

**> Une volonté politique locale à élargir**

- Le programme n'aurait pas réussi sans l'engagement des élus locaux, notamment le maire de Bittinkodji, qui a saisi l'urgence de la problématique et su convaincre les partenaires du projet. Il travaille également à sensibiliser et mobiliser d'autres maires et promeut l'impact positif du PEODD.

Toutefois, il faut émettre une limite à l'implication des élus locaux qui ne relève pour l'instant que de territoires précis et nécessiterait une volonté d'engagement plus étendue.

&gt;&gt;

## 3 • Capitalisation (suite)

De même que les financements et engagements, nationaux notamment, sont encore trop faibles pour combattre la Désertification efficacement. Les communes, comme celle de Bittinkodji, y font face avec des moyens humains, financiers et techniques locaux souvent insuffisants par rapport aux besoins d'action.

## &gt; Une implication villageoise à perfectionner

- Le programme repose essentiellement sur la mobilisation des populations. Toutefois, les enjeux du programme, et plus généralement de la Lutte contre la Désertification, sont loin d'être appréhendés par l'ensemble des communautés villageoises qui ne perçoivent parfois que difficilement les liens directs entre certaines pratiques d'exploitation des ressources naturelles et le processus de Désertification et n'y voient pas forcément d'intérêt direct. Il leur est donc difficile, de partager des réflexions communes sur des solutions à envisager ; elles ont également du mal à se positionner (avec leurs élus) comme groupe d'influence aux niveaux national et international.

- En outre, le PEODD rémunère la main-d'œuvre villageoise mobilisée pour les actions manuelles qu'il a engendrées. Cette rémunération est nécessaire pour assurer un revenu minimum aux personnes impliquées. Néanmoins, elle peut compromettre la responsabilisation des personnes qui courent un risque de dépendance financière vis-à-vis du projet.

Afin de pallier cette situation, l'équipe projet propose de travailler, à la fois, sur une approche communautaire et sur une approche individuelle de la restauration de l'environnement. Les personnes réhabilitant ainsi leurs propres champs verront leurs revenus augmenter et ne dépendront plus du financement du programme pour la poursuite des activités de protection de l'environnement. De plus, l'approche individuelle contribue à la responsabilisation et une forte prise de conscience environnementale. Elle est cependant plus longue.

- La réglementation foncière est également une variable importante et délicate à prendre en compte dans la mise en œuvre du programme. Son application par les autorités communales doit tenir compte des intérêts individuels et de l'intérêt collectif, et prévenir autant que possible les nombreux conflits qui peuvent naître dans certaines localités de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles partagées (parcours, plans d'eau, forêts, etc.).

## &gt; Des moyens importants à mobiliser

- À ce jour, l'action se concentre sur une commune, sur un territoire réduit. Mais au vu du seuil de dégradation des terres (30 à 70 % durant les 20 dernières années), et sur une échelle beaucoup plus vaste que celle de la Commune de Bittinkodji, seule une intervention de grande envergure, nécessitant une mobilisation politique, humaine, technique, et financière continue, pourrait inverser véritablement la tendance dans un avenir proche.

**Nom de la structure** Eau Vive

**Statut de l'organisation** Association de solidarité internationale, loi 1901  
Membre du Groupe de travail désertification



**Objectifs de la structure pour la Lutte Contre la Désertification** Eau Vive est une organisation internationale de développement qui inscrit son action dans une approche globale du développement visant à donner aux hommes les capacités et moyens d'accès à de meilleures conditions de vie.

Eau Vive travaille dans une perspective de changement social, économique à travers des actions d'appui conseil et un complément de financement dans la réalisation de projets en lien avec la sécurité alimentaire, l'accessibilité à l'eau, à la santé, à l'éducation et la préservation de l'environnement.

**Zones d'intervention** Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo

**Contact** • France

EAU VIVE, 4 rue Victor Beausse 93100 Montreuil - France

Tel : +33 (0)1 41 58 50 50

Fax : +33 (0)1 41 58 50 58

Email : [eauvive@eau-vive.org](mailto:eauvive@eau-vive.org)

Ste web : [www.eau-vive.org](http://www.eau-vive.org)